

13èmes PHOTOS-RENCONTRES

Saint Sauveur sur Tinée

REGLEMENT CONCOURS

Il est organisé un concours photos ouvert à tous les amateurs jusqu'au 20 juin sur le thème

« LUMIERES de MONTAGNE »

Article 1

Il comprend 2 catégories :

- enfants et adolescents jusqu'à 16 ans inclus.
- adultes

La participation est gratuite.

Les photos seront exposées lors des 13èmes Photos – Rencontres de St Sauveur sur Tinée les 11,12 juillet 2020, salle communale.

Article 2

Chaque concurrent peut présenter une photo en noir et blanc ou couleurs, argentique ou numérique

Pas de photos montages

Format de la photo : 20 x 30 ou 24 x 30

Les encadrements ne sont pas acceptés

La photo devra comporter au dos un titre et les coordonnées du participant.

Article 3

Les photos participant au concours doivent être l'entière réalisation de l'auteur (excepté le développement)

Article 4

Les envois se feront soit par courrier, soit directement en Mairie de Saint Sauveur sur Tinée accompagnés obligatoirement de la fiche d'inscription :

Mairie - Concours photos – 06420 Saint Sauveur sur Tinée

La date limite des envois est fixée au 20 juin 2020, le cachet de la poste faisant foi

Article 5

Chaque envoi devra être accompagné d'une fiche d'inscription, selon modèle joint à ce règlement,

et d'une enveloppe affranchie avec l'adresse du concurrent pour retour de la photo.

Article 6

Les photos seront soumises à un jury indépendant

Article 7

Un premier prix du concours des 13èmes Photos – Rencontres de St Sauveur Sur Tinée sera attribué au gagnant de chaque catégorie (jeunes et adultes). De nombreux autres lots récompenseront les participants primés.

Les résultats et la remise des prix aux lauréats seront proclamés le dimanche 12 juillet 2020 à 17 heures, salle des fêtes.

Article 8

Après l'exposition, les photos seront rendues à leur propriétaire, selon les conditions **(voir art 5).**

Les 13èmes Photos – Rencontres de Saint Sauveur sur Tinée déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommages éventuels causés aux photos pendant l'exposition ou le transport.

Article 9

Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus par courriel au :

michele06420@gmail.com

par téléphone au 06 42 95 23 55

En vous remerciant par avance pour votre participation

Michèle Brignone